



Accueil extrascolaire de Belfaux

Chemin des Ecoliers 5 - 1782 Belfaux

aes@belfaux.ch

079 / 386 95 69 (07h00-18h10)

Commune de Belfaux



Demande d'admission pour l'AES Belfaux

Rentrée scolaire 2023-2024

(un contrat par enfant)

Délai d'inscription : au plus tard jusqu'au 15 juin 2023

Veuillez compléter cette demande d'admission et la renvoyer accompagnée des documents demandés par courrier postal à l'adresse suivante :

Administration communale de Belfaux, Case postale 134, 1782 Belfaux

Ou par courriel à l'adresse suivante :

commune@belfaux.ch

Les informations transmises seront traitées avec la plus stricte confidentialité.

Coordonnées de la mère ou de la représentante légale

| | | | |
|-------------|-------|------------|-------|
| Nom | _____ | Prénom | _____ |
| Adresse | _____ | Lieu | _____ |
| Tél. mobile | _____ | Tél. privé | _____ |
| Courriel | _____ | Etat civil | _____ |
| Profession | _____ | Tél. prof. | _____ |
| Employeur | _____ | N° AVS | _____ |

Adresse employeur _____

Autre : Chômage Etudes AI Service Social

Coordonnées du père ou du représentant légal

| | | | |
|-------------|-------|------------|-------|
| Nom | _____ | Prénom | _____ |
| Adresse | _____ | Lieu | _____ |
| Tél. mobile | _____ | Tél. privé | _____ |
| Courriel | _____ | Etat civil | _____ |
| Profession | _____ | Tél. prof. | _____ |
| Employeur | _____ | N° AVS | _____ |

Adresse employeur _____

Autre : Chômage Etudes AI Service Social



Accueil extrascolaire de Belfaux

Chemin des Ecoliers 5 - 1782 Belfaux

aes@belfaux.ch

079 / 386 95 69 (07h00-18h10)

Commune de Belfaux



Informations concernant l'enfant

Nom _____ Prénom _____
Date de naissance _____ Sexe _____
Adresse _____ Lieu _____
Assurance maladie et accident _____
Assurance RC _____ N° AVS _____
Langue maternelle _____
Autres(s) langue(s) _____
Degré scolaire à la rentrée _____ Classe actuelle _____
Coordonnées de l'enseignant(e) actuel(le) _____

Autres enfants à charge du ménage inscrits à l'AES

| Nom et prénom | Date de naissance |
|---------------|-------------------|
| _____ | _____ |
| _____ | _____ |
| _____ | _____ |

Informations complémentaires

Votre enfant souffre-t-il d'une maladie particulière ? oui non

Si oui, laquelle : _____

Votre enfant souffre-t-il d'une allergie (alimentaire ou autre) ? oui non

Si oui, laquelle : _____

Votre enfant suit-il un traitement médical ? oui non

Si oui, lequel : _____

Votre enfant suit-il un régime alimentaire particulier ? oui non

Si oui, lequel : _____

Pour les intolérances alimentaires, veuillez fournir un certificat médical du médecin traitant.

Autre : _____



Accueil extrascolaire de Belfaux

Chemin des Ecoliers 5 - 1782 Belfaux

aes@belfaux.ch

079 / 386 95 69 (07h00-18h10)

Commune de Belfaux



Médecin traitant de l'enfant

Nom _____ Prénom _____
Adresse _____ Lieu _____
Téléphone _____

Personne(s) à contacter en cas d'urgence si les parents ne sont pas joignables

Nom _____ Prénom _____
Lien de parenté _____
Tél. privé _____ Tél. mobile _____

Nom _____ Prénom _____
Lien de parenté _____
Tél. privé _____ Tél. mobile _____

Trajets accueil - maison

- Notre enfant rentre seul à la maison (horaires à communiquer à l'accueil).
- Nous venons chercher notre enfant à l'accueil.
- Notre enfant rentre seul à la maison ponctuellement avec information préalable

Coordonnées des personnes qui viendront chercher l'enfant (si tel est le cas)

Nom _____ Prénom _____
Lien de parenté _____

Nom _____ Prénom _____
Lien de parenté _____

Nom _____ Prénom _____
Lien de parenté _____



Accueil extrascolaire de Belfaux

Chemin des Ecoliers 5 - 1782 Belfaux

aes@belfaux.ch

079 / 386 95 69 (07h00-18h10)

Commune de Belfaux



Demande de placement à l'AES

Veuillez cocher le type de placement, les jours ainsi que les horaires souhaités :

| | | |
|-------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|
| Régulier | L'enfant est placé toutes les semaines de la même manière | <input type="checkbox"/> |
| Irrégulier | Les parents dont les horaires professionnels sont irréguliers peuvent bénéficier de ce placement. L'enfant est placé de manière irrégulière. Les horaires doivent être annoncés à la responsable par courriel à l'adresse aes@belfaux.ch au minimum 10 jours avant le début de chaque mois. | <input type="checkbox"/> |
| Occasionnel | Les parents peuvent inscrire leur enfant de manière occasionnelle au plus tard 1 jour ouvrable avant le début de la fréquentation, sous réserve de places encore disponibles. Le tarif maximum est appliqué. | <input type="checkbox"/> |

| | Horaire 1 07h00-08h00 | Horaire 2 08h00-11h55 | Horaire 3 11h55-13h45 | Horaire 4 13h45-15h30 | Horaire 5 15h30-17h40 | Horaire 6 17h40-18h10 |
|----------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| Lundi | | | | | | |
| Mardi | | | | | | |
| Mercredi | | | | | | |
| Jeudi | | | | | | |
| Vendredi | | | | | | |

Date du 1^{er} jour de prise en charge souhaité: _____

Remarque pour les parents arrivés en cours d'année : l'enfant ne sera pris en charge que lorsque les parents auront déposé leurs papiers à l'administration communale de Belfaux.

Devoirs surveillés

Les enfants inscrits de manière régulière à l'horaire n°5 ont la possibilité de participer aux devoirs surveillés. Le tarif de l'horaire n°5 est identique que l'enfant y participe ou non. Les devoirs surveillés débutent à 16h15 et se terminent au plus tard à 17h15. **Les inscriptions seront transmises à la rentrée scolaire.**



Accueil extrascolaire de Belfaux

Chemin des Ecoliers 5 - 1782 Belfaux

aes@belfaux.ch

079 / 386 95 69 (07h00-18h10)

Commune de Belfaux



Situation familiale

Parents :

- Mariés / Pacsés
- Concubins
- Célibataire
- Veuf/ve
- Séparé/e – divorcé/e
 - Droit de garde à un parent** ou garde partagée, **mais domicile de l'enfant en semaine chez un parent** avec alternance les week-ends (et/ou vacances)
 - Garde alternée / partagée**, avec domicile partagé entre chacun des parents (**alternance chaque semaine**)

1

2

3

Domicile légal de l'enfant chez _____

Concubins dont l'un des deux n'est pas le parent de l'enfant :

- En concubinage depuis plus de 24 mois : oui non
- Si vous avez répondu oui, veuillez compléter vos coordonnées à la page suivante

4

Documents à fournir pour le calcul du revenu déterminant

- 1** Avis de taxation du couple / de chacun des concubins / du parent chez qui l'enfant a son domicile légal
- 2** Avis de taxation du parent chez qui l'enfant a son domicile légal
- 3** Avis de taxation de chacun des parents (chaque avis de taxation est pris en compte à 50%)
- 4** Avis de taxation du/de la concubin/e (en plus de celle du parent)

Personnes imposées à la source :

- **Fournir pour chaque parent** : certificat de salaire de l'année précédente ou 3 fiches de salaire mensuel
13^{ème} salaire : oui non
- Allocations familiales comprises dans le salaire : oui non
- Si non, montant mensuel : _____

Personnes arrivées d'un autre canton :

- Copie de l'avis de taxation (avec détail des revenus et déductions) du canton d'arrivée



Accueil extrascolaire de Belfaux

Chemin des Ecoliers 5 - 1782 Belfaux

aes@belfaux.ch

079 / 386 95 69 (07h00-18h10)

Commune de Belfaux



Coordonnées du/de la concubin/e non parent (si tel est le cas)

| | | | |
|-------------|-------|------------|-------|
| Nom | _____ | Prénom | _____ |
| Adresse | _____ | Lieu | _____ |
| Tél. mobile | _____ | Tél. privé | _____ |
| Courriel | _____ | Etat civil | _____ |

Autorisation de photographie

Notre enfant peut apparaître sur des photographies réalisées dans le cadre des activités de l'accueil et destinées à un usage interne (en aucun cas ces documents ne seront diffusés). oui non

Matériel

L'enfant inscrit à l'AES doit être en possession du matériel suivant :

- Une brosse à dent et un dentifrice ;
- Une paire de chausson ;
- Des habits de rechange (pour les enfants de 1H et 2H).

Facturation

Adresse de facturation, si différente de l'adresse de la mère ou la représentante légale :



Accueil extrascolaire de Belfaux

Chemin des Ecoliers 5 - 1782 Belfaux

aes@belfaux.ch

079 / 386 95 69 (07h00-18h10)

Commune de Belfaux



Remarques

En cas de changement d'adresse, de numéros de téléphone ou d'informations importantes liées à l'enfant, nous vous prions d'en informer la responsable de l'AES de suite.

Nous attestons avoir pris connaissance du règlement communal de l'AES (disponible sur notre site internet www.belfaux.ch – rubrique Règlements communaux), de son règlement d'application et des annexes qui font partie intégrante de la demande d'admission.

Nous certifions que les renseignements sont exacts.

Lieu et date : _____

Signature(s) des parents et/ou du/de la représentant(e) légal(e) et/ou du/de la concubin(e) non parent :

Annexes à retourner dûment signées :

- Charte de bonne conduite
- Autorisation pour l'utilisation de la pharmacie de l'AES
- Avis de taxation
- Photo de l'enfant (afin de le reconnaître à la rentrée scolaire)

Seules les inscriptions dûment complétées, retournées et accompagnées des annexes obligatoires, seront traitées.



Accueil extrascolaire de Belfaux

Chemin des Ecoliers 5 - 1782 Belfaux

aes@belfaux.ch

079 / 386 95 69 (07h00-18h10)

Commune de Belfaux



CHARTRE DE BONNE CONDUITE

Règles de vie

- Je suis poli(e) et respecte les animateurs/animateuses et mes camarades
- Je parle gentiment et j'évite les gros mots et les insultes
- Je ne me bagarre pas, je discute avec mes camarades pour régler un désaccord
- J'écoute ce que me disent les animateurs/animateuses et respecte les consignes
- Je propose mon aide à un camarade dans le besoin
- Si je ne me sens pas bien, j'en parle immédiatement aux animateurs/animateuses
- Si mes parents m'ont inscrit aux devoirs surveillés, je fais mes devoirs calmement et respecte le surveillant/la surveillante

Dans les locaux

- Je marche et je parle en chuchotant dans les couloirs
- En arrivant à l'AES, je range gentiment mes affaires au vestiaire et enfile mes chaussons
- J'utilise et range avec respect le matériel de l'AES
- Je joue calmement afin d'éviter les blessures et les accidents

A l'extérieur

- Je respecte et prends soin de l'environnement
- J'annonce à l'animateur/animateuse mon départ au WC et mon retour
- Je joue calmement afin d'éviter les blessures et les accidents
- Je respecte le périmètre de jeu défini
- Je n'utilise pas de vélo, de trottinette, de patins à roulettes ou d'autres engins à roulettes
- Lors de balades, j'écoute l'animateur/animateuse et adopte un comportement adéquat

Durant les repas

- Je reste tranquille sur ma chaise et m'assieds correctement
- Je mange proprement et goûte un peu de tout
- Je reste à table jusqu'à la fin du repas et je débarrasse ma place

J'ai pris connaissance de la chartre de bonne conduite avec mes parents et je m'engage à la respecter durant toute l'année scolaire.

Si je ne respecte pas les règles ci-dessus, mes parents seront avertis et des sanctions seront prises.

Lue et approuvée par l'enfant : _____

Lue et approuvée par les parents : _____

Lieu et date : _____



Accueil extrascolaire de Belfaux

Chemin des Ecoliers 5 - 1782 Belfaux

aes@belfaux.ch

079 / 386 95 69 (07h00-18h10)

Commune de Belfaux



AUTORISATION POUR L'UTILISATION DE LA PHARMACIE DE L'AES

Selon la directive du 20.07.2016 du Service de l'enfance et de la jeunesse (SEJ) concernant les pharmacies et les premiers soins, le personnel de l'AES de Belfaux ne peut en aucun cas donner un produit thérapeutique à un enfant. Cela comprend aussi bien les médicaments classiques de la médecine traditionnelle que les substances de la médecine alternative (homéopathie, phytothérapie, etc.). Toutes les voies d'administration sont concernées : par oral (gouttes, gélules, comprimés), par voie anale (suppositoires), par inhalation (spray nasal) et par la peau (pommades et onguent). Cette directive autorise le personnel de l'AES de Belfaux d'avoir à disposition une pharmacie contenant des pansements, des désinfectants et une poche à glace pour traiter les petites blessures et contusions. La pharmacie contient également des sprays anti-moustiques et anti-tiques (produits répulsifs) ainsi que de la crème solaire (non-considérés comme produits thérapeutiques).

Nom, prénom de l'enfant : _____

Par la présente, nous autorisons le personnel de l'AES de Belfaux à :

- Utiliser du désinfectant, des pansements ainsi qu'une poche à glace lors de petites blessures ou de contusions
- Administrer de la crème solaire
- Administrer un spray anti-moustiques et/ou anti-tiques lors de balades

- NOUS N'AUTORISONS PAS LE PERSONNEL DE L'AES A UTILISER LE CONTENU DE LA PHARMACIE POUR ADMINISTRER LES PREMIERS SOINS A NOTRE ENFANT

Remarque(s) : _____

Lieu et date : _____

Signatures des parents : _____